

Un pouvoir d'achat renforcé et des conditions de travail justes

La hausse du coût de la vie frappe durement les classes moyennes et populaires. Dans le même temps, les inégalités sont toujours plus fortes et la pauvreté augmente. Des mesures déterminées doivent permettre à chacun-e de vivre dignement de ses revenus. Des salaires justes et des conditions de travail dignes doivent être la base de notre contrat social, tout comme la lutte contre la vie chère. Nous nous battons pour un Canton plus solidaire, plus juste et avec une meilleure répartition des richesses.

Nous nous engageons pour :

- La limitation des primes d'assurance maladie à 10% du revenu
- Défendre et augmenter le salaire minimum et en étendre le principe aux apprenti-es et stagiaires
- Des conditions de travail respectées et valorisées dans l'attribution des marchés publics par le Canton
- Des retraites dignes pour nos aîné-es
- Augmenter les allocations familiales et rendre automatique l'adaptation au renchérissement, à condition que l'indice suisse des prix à la consommation ait augmenté
- Augmenter le nombre de jours fériés obligatoires par année pour toutes et tous
- Tendre vers la démocratie au sein des entreprises, notamment par le soutien aux coopératives
- La lutte contre le surendettement
- Rendre automatique l'octroi des prestations sociales aux personnes qui y ont droit
- Développer des informations simplifiées et dans plusieurs langues pour permettre un accès simple et accessible aux prestations sociales
- La mise sur pied d'une assurance perte de gain maladie obligatoire pour les personnes au chômage
- Lutter contre les rendements abusifs des promoteurs et promotrices immobilier-ères
- Défendre et développer l'exemplarité des conditions de travail au sein de l'État, des entités parapubliques, ainsi que des entités assumant des missions d'intérêts publics

Un système de santé solidaire

La santé n'est pas une marchandise et tout le monde doit pouvoir accéder de manière équitable aux soins. Alors que trouver un médecin près de chez soi est toujours plus compliqué, les conditions de travail du personnel de soins deviennent de plus en plus difficiles. Nous nous engageons pour un système de santé solidaire et publique.

Nous nous engageons pour :

- Assurer pour chaque citoyen-ne une maison de santé à moins de 15 minutes
- Favoriser l'installation de pédiatres et de généralistes
- Renforcer le soutien et la reconnaissance pour les proches aidant-es

- Développer l'axe promotion et prévention de la santé dans les politiques publiques (aménagement du territoire, mobilité, sport, école...) et en faire un axe obligatoire dans les rapports traités
- Promouvoir les métiers de la santé par la formation
- Améliorer les conditions de travail du personnel de soins via la CCT 21
- Plafonner les rémunérations excessives
- Renforcer la prévention et la promotion de la santé
- Réduire les coûts de transport des patient-es et des aîné-es
- Porter la création d'une caisse maladie publique
- Limiter les coûts des soins dentaires et ophtalmologiques pour la population, notamment par des mesures de prévention

Une société plus égalitaire et plus inclusive

L'égalité, en particulier entre les femmes et les hommes, doit devenir une réalité. Par le renforcement des droits et des libertés de chacun-es, nous devons développer une société plus harmonieuse et inclusive. Nous exigeons des mesures concrètes pour une véritable égalité et une meilleure inclusion des personnes d'horizons différents, partout et maintenant.

Nous nous engageons pour :

- L'égalité salariale
- Un congé parental de 34 semaines pour toute la population
- Des places en suffisances dans les structures d'accueil préscolaires et parascolaires
- Renforcer et élargir les droits politiques et garantir leur exercice pour toutes et tous
- La lutte contre le racisme sous toutes ses formes
- La lutte contre toutes les discriminations
- Sensibiliser autour des questions de discriminations sur les réseaux sociaux, surtout envers les jeunes
- Une politique d'asile à dimension humaine
- Lutter contre les violences sexistes et sexuelles
- Renforcer le système d'aide aux victimes
- Former l'ensemble de la fonction publique et les acteurs-rices du système judiciaire sur les questions de sexisme et de racisme afin qu'ils et elles deviennent un modèle d'une culture de respect
- Assurer une ligne téléphonique accessible 24h/24 et 7j/7 pour les victimes de violences conjugales, sexistes et sexuelles

- Renforcer le dispositif pour les enfants dont les parents sont victimes ou auteurs de violences conjugales ou domestiques
- Renforcer le soutien et la reconnaissance du travail de care

Une formation accessible et de qualité, tout au long de la vie !

Chaque enfant a droit à une formation de qualité. L'école publique doit offrir une éducation permettant d'assurer ce droit et de garantir l'égalité de chances, dans un environnement où chaque élève se sent pleinement intégré et accompagné. Nous voulons aller plus loin et garantir à toutes et tous un droit à se former tout au long de sa vie.

Nous nous engageons pour :

- Encourager la formation et le perfectionnement des adultes en instaurant un chèque formation et en prenant en comptes les nouveaux besoins professionnels liés au changement climatique
- Diminuer le nombre d'élèves par classe et favoriser le co-enseignement
- Un plan de lutte contre le harcèlement scolaire
- Défendre l'égalité des chances en assurant une répartition équitable des moyens entre les écoles
- Renforcer les droits des apprenti-es et des stagiaires en matière de conditions de travail et de qualité du suivi de formation
- Développer l'école à journée continue sur tout le territoire cantonal
- Renforcer les bourses pour permettre l'accès des classes moyennes et populaires aux études
- Empêcher toute hausse des taxes d'études et s'engager pour leur réduction
- Augmenter les moyens humains et financiers dans l'enseignement spécialisé
- Favoriser les projets interdisciplinaires à l'école
- Améliorer l'éducation civique et environnementale
- Assurer l'accès à une éducation équitable en matière de sexualité, de genre et de consentement pour toutes et tous les élèves du canton, notamment au travers d'un accès aux prestations des professionnel·les de la santé sexuelle

Une transition écologique et sociale dès maintenant !

Notre Canton doit agir sans attendre pour répondre aux enjeux de la transition écologique et sociale. La priorité est aujourd'hui de transformer notre société et notre système économique afin de préserver notre environnement et nos conditions d'existence. Nous nous battons pour une politique climatique ambitieuse, qui ne laisse personne au bord du chemin.

Nous nous engageons pour :

- Une politique climatique ambitieuse et sociale

- Réduire drastiquement les coûts des transports publics pour la population, notamment par la gratuité pour les jeunes et les revenus modestes
- Planifier et accompagner la reconversion professionnelle et le développement de compétences vers les secteurs durables de l'économie .
- Développer le réseau et la desserte de transports publics dans toutes les régions du canton
- Préserver et développer les zones favorables à la biodiversité, tant dans les zones rurales que dans les milieux urbains
- Protéger les terres agricoles de qualité, en favorisant la densification du milieu bâti
- Créer un fonds climat cantonal d'au moins 100 millions pour la prochaine législature
- Surveiller la pollution des sols
- Faciliter l'accès à la terre aux initiatives de micro-maraîchage et aux projets d'expérimentations agroécologiques

Une prospérité qui profite à toute la population

Soutenir la création de richesse sur notre territoire et assurer sa répartition égalitaire est au cœur du projet socialiste. Grâce à une politique économique active, nous pouvons développer des emplois de qualité bénéficiant à la population et cela dans le respect de notre environnement. Le développement économique doit veiller aux équilibres régionaux et favoriser des finances publiques solides et stables.

Nous nous engageons pour :

- La mise en place de conditions cadres, notamment au niveau de l'aménagement du territoire, pour développer et accueillir des entreprises et des activités durables assumant pleinement leur responsabilité environnementale
- Un État fort, qui joue un rôle prépondérant au sein de l'économie neuchâteloise, notamment par des investissements massifs dans les infrastructures durables
- Le soutien à l'économie de proximité, aux indépendant-es et aux petites entreprises dont notamment les commerces et les restaurateurs et restauratrices par des conditions cadres favorables
- Une politique financière et économique anticyclique, par laquelle l'État investit et soutient l'emploi de manière accrue pendant les périodes de récession
- Un État fort qui peut assumer des mesures pour une société plus juste et plus durable, grâce à des ressources financières solides, une redistribution juste des richesses et un endettement permettant de créer de la prospérité sociale
- Un soutien marqué à la recherche et au développement de synergies entre les acteurs et actrices académiques et économiques
- La valorisation de notre tissu industriel, notamment par la formation et le développement de compétences, l'accompagnement de relocalisations, la mise en valeur du patrimoine et le soutien à son rayonnement
- Une répartition des ressources équilibrées sur le territoire cantonal

- L'acquisition de propriétés foncières par l'État dans des sites stratégiques pour le développement de logements abordables et d'activités économiques, notamment des entreprises organisées de manière à mettre l'humain au centre (économie sociale et solidaire)
- Une politique de l'emploi ambitieuse, avec des mesures d'insertion et un accompagnement humain et efficace des demandeuses et demandeurs d'emploi valorisant leurs compétences
- Un développement économique qui s'appuie sur des secteurs axés sur la qualité de vie de la population, dont notamment la santé, le social, la formation, la culture et le sport
- Interdire l'implantation sur notre territoire d'entreprises exportant de l'armement ou des biens à double usage dans des pays en conflit ou violant les droits de l'homme
- Interdire la publicité commerciale sur le domaine public

Une démocratie protégée et renforcée

Notre démocratie semi-directe est l'une de nos plus importantes richesses et doit être préservée et développée. La démocratie fait aujourd'hui face à plusieurs menaces. La concentration de moyens financiers dans les mains d'une petite partie de la population lui donne une influence politique disproportionnée. Par ailleurs, les nouveaux défis en matière de communication numérique et d'affaiblissement des médias traditionnels mettent à mal la diffusion d'une information critique et de qualité. Enfin, les freins à la participation politique (conciliation vie politique-vie privée) et la perte de confiance dans le système politique traditionnel impliquent de chercher de nouveaux moyens d'assurer la participation citoyenne.

Nous nous engageons pour :

- Un meilleur encadrement du pouvoir de l'argent dans la politique.
- L'introduction d'une convention citoyenne tirée au sort dans la population
- Un soutien cantonal aux médias régionaux
- L'inscription de l'intégrité numérique comme un droit fondamental afin de protéger les droits humains dans le monde numérique et en leur donnant un droit à la déconnexion
- Un encadrement de l'utilisation par l'État de l'intelligence artificielle
- Prévoir de la formation et sensibilisation à l'IA dans le système de formation tout en encadrant l'utilisation de celle-ci
- Étudier l'impact de l'IA sur le marché du travail
- La considération de la sobriété numérique dans la digitalisation de notre Canton
- Assurer une meilleure représentativité de la population dans les instances politiques, notamment en améliorant l'inclusion des personnes avec un handicap
- Prévoir une campagne d'information aux employeurs et employé-es quant aux droits en matière d'exercice de charge publique
- Faire vivre la démocratie au quotidien, notamment en développant plus de lieux de démocratie participative dans les institutions publiques, en particulier dans les lieux de formation

Une politique culturelle et sportive pour toutes et tous

La culture et le sport permettent le bien-être et l'épanouissement de chacun-e. Dans ces deux domaines, le Canton doit renforcer son soutien aux actrices et acteurs locaux. Il s'agit notamment de reconnaître à sa juste valeur le rôle essentiel de la culture tant sur le plan social qu'économique et de remédier à la précarité généralisée qui touche ce domaine. Dans les milieux sportifs, il est déterminant d'apporter du soutien aux milliers de bénévoles qui s'activent dans les clubs, notamment par des infrastructures de qualité. Nous nous battons pour le développement d'activités sportives et culturelles accessibles à toutes et tous dans notre canton.

Nous nous engageons pour :

- Promouvoir l'AG culturel et introduire un pass'sport garantissant un accès bon marché aux manifestations sportives
- Le renforcement des soutiens aux clubs sportifs et aux communes concernant les investissements dans les infrastructures sportives
- Favoriser l'accessibilité des clubs aux jeunes
- Instaurer des bourses pour les sportives et sportifs d'élite
- Développer la filière sport-art-étude dans l'école obligatoire
- La reconnaissance du rôle économique de la culture et un soutien renforcé ainsi qu'une vraie considération pour les actrices et acteurs culturel-les de la région
- Le développement d'une véritable stratégie en matière de la médiation culturelle, notamment en lien avec le domaine de la formation.